RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité - Justice - Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 719 DU 24 JANVIER 2024 portant nomination de monsieur **Adjélé Aminou MAMAM** en qualité de Directeur général de la Société de Développement hôtelier du Bénin.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- sur proposition du Ministre de l'Economie et des Finances,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 janvier 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Adjélé Aminou MAMAM** est nommé Directeur général de la Société de Développement hôtelier du Bénin.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 24 janvier 2024

Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie et des Finances.

Romuald WADAGNI

Ministre d'État

 $\underline{\mathsf{AMPLIATIONS}}: \mathsf{PR}: \mathsf{6-AN}: \mathsf{4-CC}: \mathsf{2-CS}: \mathsf{2-CCOM}: \mathsf{2-CES}: \mathsf{2-HCJ}\: \mathsf{2-HAAC}: \mathsf{2-MEF}: \mathsf{2-AUTRES} \\ \underline{\mathsf{MINISTERES}}: \mathsf{21-SGG}: \mathsf{4-INTERESSES}: \mathsf{2-JORB}: \mathsf{1}.$